Mars - Avril 2013 ■ n°29

Dans Ma Ville

le journal de saint-leu-la-forêt

Budget 2013 :
Le sens des réalités



Saint-Leu-la-Forêt :
Ville Amie des Enfants



9e course des Coteaux :
Nouveau parcours,
nouveaux défis



■ Le retour du printemps



Saint-Leu-la-Forêt au fil des jours : des gens, des événements et quelques dates.
Le journal en images.


12 janvier : Voeux du maire



Le drapeau Saint-Leu-la-Forêt Ville impériale flotte sur le fronton de la mairie


5/19 janvier : Exposition Origami


13 janvier : Galette des séniors


27 janvier : Le mythique Anachronic jazz band invité par le Jazz club de Saint-Leu


12/26 janvier : Quinzaine du Manga


26 janvier : Salon de musique du Festival de l'Hiver musical

Photo : Dominique Mirou


12 février : Thé dansant


Février : Ouverture de l'épicerie solidaire


14 février : Sébastien Meurant accueille une délégation polonaise en vue d'un projet de jumelage


16 février : Soirée Piaf

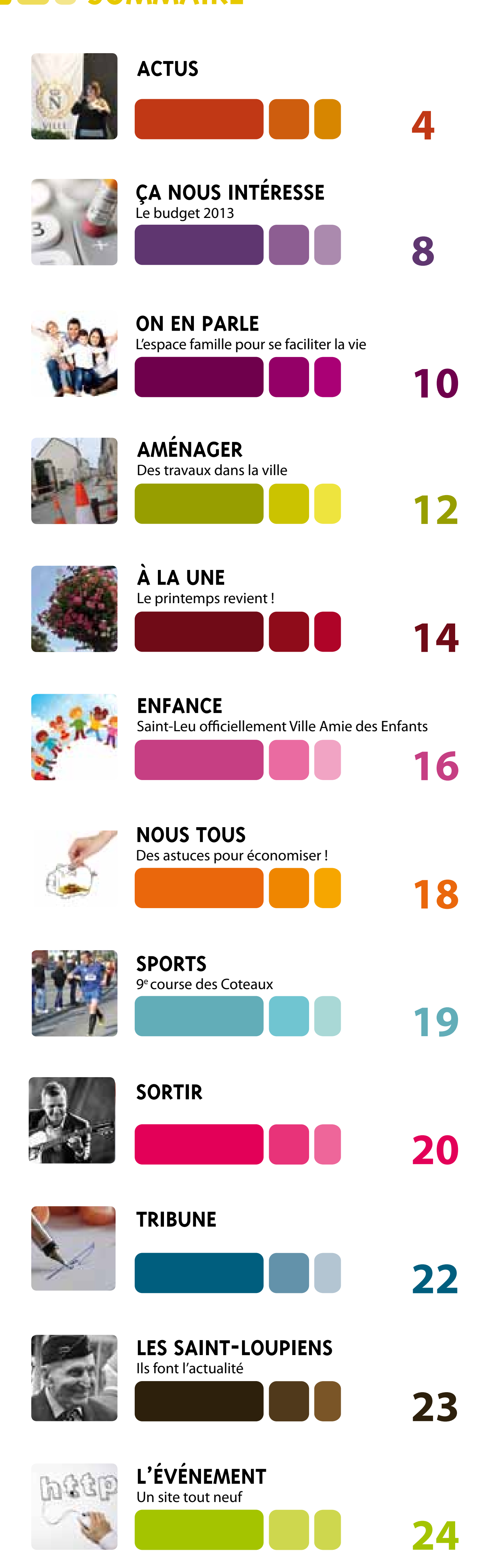

25 février : Francis Huster, Pierre Aknine et Timothée Aknine à la Croix blanche dans « A la recherche de Marcel Proust »


22 février : Journée européenne des Victimes Marie Ange Le Boulaire, élue saint-loupienne, et Claude Baland, directeur général de la police nationale



23 février : Signature de la charte Ville Amie des Enfants

SOMMAIRE



Directeur de la publication : Sébastien Meurant
Directrice de la Communication : Emilie Ivandekics
Rédaction : Olivier Plantecoste - Création et mise en page : Karine Chamignon-Rangé
Photos : - Fotolia - Mairie de Saint-Leu-la-Forêt
Site : www.saint-leu-la-foret.fr
Impression : Desbouis Grésil - 01 69 83 44 66
Ce numéro a été imprimé à 7000 exemplaires. Papier aux normes environnementales.

ÉDITO



Le printemps c'est maintenant ?

2013, un grand millésime pour les Saint-Loupiens mais l'année de toutes les désillusions pour les Français.

Après un matraquage fiscal sans précédent des entreprises et des investisseurs, d'attaques verbales inédites de la part d'un gouvernement, il ne faut pas s'étonner que ces « affreux capitalistes » créent des emplois ailleurs qu'en France. La fuite des capitaux et la fuite des cerveaux, c'est maintenant.
Après une avalanche d'impôts et de taxes (sur les revenus de tous !), il ne faut pas s'étonner que la consommation cale et que les Français soient pessimistes. Des projets d'investissements de résidences principales ou secondaires sont repoussés, annulés. La chute de la construction immobilière, c'est maintenant.
Après une campagne présidentielle sur le thème de la croissance et de « c'est la faute à Sarkozy », le Président normal et son équipe pléthorique de ministres voient le boomerang de la réalité revenir violemment.
Où est la croissance prévue pour 2013 ? Les 3% de déficits imposés par Bruxelles pour 2013 seront largement dépassés. Qui a fait la promesse de faire baisser le chômage en 2013 ?

Pourquoi la puissance publique a-t-elle élaboré une fiscalité si confiscatoire et si démotivante pour ceux qui entreprennent, créent de la richesse et de l'emploi ? Pourquoi la puissance publique ne réalise pas qu'avec 56% de prélèvements obligatoires, nous sommes le pays le plus « soviétisé » du monde ?

L'Etat s'attaque maintenant aux collectivités et prévoit une baisse drastique des dotations.
Quand le ministre de l'Education nationale semble vouloir, peut-être, faire une réforme des rythmes scolaires, il s'agit ni plus ni moins qu'un transfert de charges vers les communes : le coût pour Saint-Leu-la-Forêt est estimé entre 300 000 et 400 000 euros.
Quand le ministre de la Justice vide les prisons et que le ministre de l'Intérieur brasse du vent, c'est de la délinquance en plus dans nos rues ! Pour les maires qui veillent à la tranquillité de leurs habitants (j'en fais partie), c'est l'obligation de recruter des policiers municipaux et de multiplier des caméras de vidéo-protection.

Pour notre ville je veux l'amélioration des services publics sans avoir à augmenter les impôts déjà trop pesants. Je demande donc à ceux qui ont tous les pouvoirs de ne pas alourdir davantage la tâche de ceux qui ont la responsabilité de votre quotidien. L'imagination, la volonté et le bon sens sauront faire converger nos intérêts communs vers des lendemains meilleurs.

Bonnes fêtes de Pâques à tous,

Sébastien Meurant
Maire de Saint-Leu-la-Forêt
Vice-Président de Val-et-Forêt

Val-et-Forêt

Le développement durable expliqué à nos enfants

La biodiversité, la forêt, l'eau, les déplacements, le climat, l'air et l'énergie : du 2 au 12 avril des animations sont organisées par Val-et-Forêt dans les classes de CM2 du territoire intercommunal.

Pas facile d'être court, clair et concis pour expliquer l'époque, sa complexité et ses aspirations à un public scolaire largement sollicité par des apprentissages de base ! Mais quand il est question d'environnement, force est de constater que ce même public fait montre d'un bon sens remarquable et d'une attitude pleinement écocitoyenne. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme, qu'à l'occasion du mois du développement durable, les élèves de CM2 des villes de Montlignon, Ermont, Saint-Leu-la-Forêt et du Plessis-Bouchard (ainsi que dans les centres de loisirs des villes de Saint-Prix et Eaubonne) vont être sensibilisés au développement durable par des experts. Ils participeront à des ateliers de dessins avec un dessinateur professionnel sur les thématiques de la biodiversité, la forêt, l'eau, les déplacements, le climat, l'air et l'énergie. Les illustrations serviront ensuite à la création d'un agenda et d'un calendrier durables qui seront remis à la fin de l'année scolaire à tous les enfants des écoles élémentaires et des centres de loisirs du territoire.

A la médiathèque Georges Pompidou du 2 au 13 avril

Expositions :

- *«Parlons transports en Ile-de-France»*
- *«De l'école à la maison… Écomobilisez !»*

Un jeu quizz et une vidéo accompagnent cette 2e exposition.

Ateliers de dessins* :

- *«Imaginez les transports de demain»*

Pour les enfants à partir de 6 ans.
Mercredi 3 et samedi 6 avril à 14h et à 16h

Projections* :

- *«Transportez-vous, projetez-vous !»*

Séances mercredi 3 et samedi 6 avril à 15h, (pour le public jeunesse)
Séances mercredi 3 et samedi 6 avril à 16h, (pour le public adulte)

Concert participatif* :

- *«Chantez en voyageant»*

par Thierry Leclerc - Tout public
Samedi 6 avril à 17h (durée : 30 minutes)



Animation* :

- *«Sécurisez vos déplacements : Permis piéton, permis vélo»*

Pour les enfants de 8 à 12 ans
Samedi 6 avril à 14h et à 15h30,
sur le parking de la médiathèque
Découvrez ces permis d'un nouveau genre et profitez des pistes cyclables de six villes de la communauté d'agglomération. Avec la participation des agents de la Police municipale intercommunale de Val-et-Forêt. Les enfants devront venir avec leur vélo.

**Gratuits sur réservation indispensable au 01 34 18 36 80.*



Mois du développement durable

Du 23 mars au 25 avril

La biodiversité
Médiathèque
Maurice-Genevoix
Eaubonne
Place du 11 novembre
01 39 59 06 44

Le climat
Médiathèque
André-Malraux
Ermont
9, rue de la République
01 34 44 19 90

Le recyclage
Bibliothèque Pour Tous
Le Plessis-Bouchard
Centre culturel
Jacques-Templier
5, rue Pierre-Brossolette
01 34 13 93 89

L'eau
Bibliothèque
Alexandra David-Néel
Saint-Prix
57 bis, rue d'Ermont
01 34 16 19 41

La forêt
Bibliothèque Victor Hugo
Montlignon
5, place des Ecoles
01 34 16 05 27

Les déplacements
Médiathèque
Georges-Pompidou
Saint-Leu-la-Forêt
6, avenue des Diablots
01 34 18 36 80

Sous le signe de la solidarité

Le 12 janvier dernier, à l'issue de la cérémonie des vœux, Sébastien Meurant, maire de Saint-Leu-la-Forêt, a rappelé que la ville avait choisi en 2013 de mettre l'accent sur des actions de solidarité. L'ouverture de l'épicerie solidaire, la plus grande accessibilité des équipements publics aux personnes handicapées, le label «Ville amie des enfants» attribué fin 2012 par l'UNICEF, sont des axes qui prennent pleinement en compte celles et ceux qui se trouvent fragilisés.
Même avec des dotations d'État considérablement diminuées et les emprunts toxiques, contractés par la précédente municipalité, Sébastien Meurant a précisé que les impôts n'augmentaient pas comme c'est le cas depuis son élection en 2008. Le maire de Saint-Leu-la-Forêt a également regretté que la lourdeur administrative entrave l'action municipale. L'exemple des logements sociaux construits récemment sur l'avenue des Diablots étant le plus significatif. Six ans se sont écoulés entre le projet et la livraison ! Alors même que l'État souhaite relever le seuil de logements sociaux de 20 à 25 % pour les villes de plus de 3500 habitants. Dans le même ordre d'idée, le contrat régional voté en 2010 pour la ville est toujours en attente d'une réponse de la région. **Sébastien Meurant s'est aussi félicité des améliorations concernant la voirie avec la signature du PPP et de l'obtention du label «Ville impériale» qui permet à Saint-Leu-la-Forêt de rejoindre un cercle historique très prisé.**



Le discours des voeux était pour la 1ère fois transcrit dans la langue des signes en direction du public malentendant

Rythmes scolaires

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires souhaitée par le gouvernement aura des répercussions importantes sur l'organisation de la vie familiale et celle des différents acteurs (Education nationale, municipalité et associations) qui s'investissent au quotidien auprès des enfants. Pour Marie-Ange Le Boulaire, maire-adjointe déléguée à l'Éducation et à la Vie scolaire *«une telle réforme ne peut se faire sans une réelle concertation avec les différents acteurs de notre ville : enseignants, agents municipaux, représentants de parents d'élèves…»*
La municipalité a donc demandé le report de cette réforme à la rentrée 2014.

Les Valdoisiens plus nombreux

Le nombre d'habitants que compte le Val-d'Oise s'élève à 1 187 836, selon le dernier recensement de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). En quatre ans, la population du département a bondi de plus de 15 000 habitants, pour atteindre 1 187 836 âmes. C'est Cormeilles-en-Parisis qui enregistre la plus forte hausse. En une année, le département a gagné 2457 habitants. En 2009, lors du précédent recensement, la population s'élevait à 1 172 742 : ce qui représente 15 094 habitants de plus en quatre ans, soit l'équivalent d'une ville comme Saint-Leu-la-Forêt !

Le Conseil général va devenir départemental

Changement de nom pour l'instance départementale. À partir de 2015 les Conseils généraux prendront l'appellation de «Conseils départementaux». Ainsi, en a décidé l'Assemblée nationale, le 19 février dernier en votant le 1er article d'un projet de loi sur de nouvelles règles en matière de scrutins locaux. Autre changement prévu au niveau du département : la création d'un nouveau mode de scrutin binominal (les électeurs voteront pour un ticket homme/femme) qui imposera de fait la parité au sein des instances départementales composées aujourd'hui en moyenne de 86,5 % d'hommes.

Groupes de quartier : votre avis nous intéresse

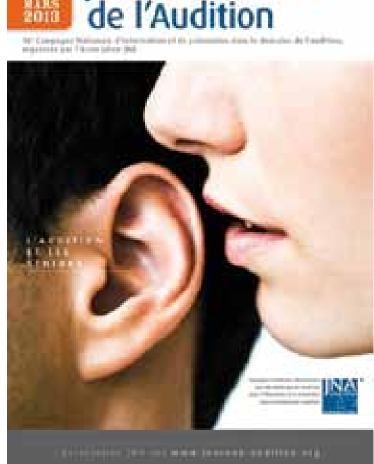
Quels sont les projets dans votre quartier ? Des travaux, des aménagements ?
Vos questions ont des réponses, alors ne manquez pas les prochaines assemblées consultatives ouvertes à tous, en présence de Sébastien Meurant, maire de Saint-Leu-la-Forêt, et de Séverine Arbaut, première adjointe et élu référent des groupes de quartier.
Quatre dates pour découvrir tous les bienfaits de la démocratie participative de proximité.

- **Mardi 19 mars**
  Groupe de quartier des Coteaux
  Grande salle (bleue) de la Maison Pour Tous - 20h30
- **Jeudi 21 mars**
  Groupe de quartier du Centre Ville
  Grande salle de la Croix blanche - 20h30
- **Mardi 26 mars**
  Groupe de quartier des Tannières
  Grande salle de danse de la MLC - 20h30
- **Mardi 2 avril**
  Groupe de quartier de la Plaine
  Restaurant scolaire Marie Curie - 20h30

Journée nationale de l'audition

Pour sa prochaine campagne, l'association JNA a justement choisi d'orienter sa thématique sur la prévention auprès des seniors avec les questions des freins et du déni face à la perte auditive ainsi que du rôle de la perte auditive dans l'isolement social et la dépendance chez les personnes âgées.
Par ailleurs, tous les autres publics sont concernés par la prévention dans le domaine de l'audition : bruit au travail, les jeunes et les pratiques d'écoute mal maîtrisées. Ils pourront profiter de l'événement «Journée Nationale de l'Audition» pour s'intéresser de près à leur capital auditif et rencontrer de nombreux professionnels de santé, médecins ORL et audioprothésistes !







Don de sang

«Donner son sang, c'est offrir la vie» comme le souligne la campagne de l'EFS (Etablissement Français du Sang). Une baisse des stocks de sang est à redouter, il est donc primordial d'anticiper pour que les dons ne fléchissent pas et que les besoins des malades soient satisfaits. C'est pourquoi chacun doit se mobiliser.
Si vous avez entre 18 et 70 ans et que vous êtes en bonne santé, rendez-vous :
le dimanche 24 mars à l'espace Claire Fontaine (9h-13h30)

Le «petit gris» c'est fini !

Après 40 ans de service, des millions de kilomètres parcourus et des centaines de voyages effectués l'heure de la retraite a sonné pour les rames inox Z6100 plus connues sous le nom de «petits gris», en circulation sur le réseau nord. Adieu le confort des années 70 : les banquettes en skaï orange, les wagons trop chauds l'été, trop froids l'hiver, et les voyages agités. Le dernier voyage à destination de Valmondois a eu lieu le 10 janvier dernier. Toute la journée, les souvenirs et impressions de voyageurs ont été collectés à la Gare du Nord et dans trois autres gares : Ecouen, Persan-Beaumont et Ermont-Eaubonne.

La pré-plainte en ligne dès le 4 mars

Si cela ne vous dispensera pas de vous déplacer au commissariat, le système de pré-plainte sur internet, disponible partout en France à partir du 4 mars, devrait toutefois avoir pour vertu de réduire votre temps d'attente. La généralisation à l'ensemble du territoire français de cette mesure, expérimentée depuis 2008 en Charente-Maritime et dans les Yvelines, a été annoncée par le ministère de l'Intérieur.
La pré-plainte permettra un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous simultanée, le délai d'attente.
Cette procédure sera réservée aux atteintes contre les biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont la victime ne saurait pas identifier le ou les auteurs. Cette mesure avait été lancée, il y a un an, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).
En facilitant les démarches des citoyens, elle permettra de réduire le phénomène de non-déclaration. Attention, le dépôt de plainte ne devient juridiquement valable qu'après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.
Rens. : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/

Permanence du maire

Votre maire vous reçoit sans rendez-vous aux heures d'ouverture de la mairie : **les samedis 30 mars et 20 avril 2013.**

Permanence du député

Gérard Sébaoun reçoit **les lundis 18 mars et 15 avril** à Claire Fontaine sur RDV au :
06 28 65 75 20 ou gsebaoun@assemblee-nationale.fr

Prochain Conseil municipal

Jeudi 28 mars
20h30 à la Croix blanche

Groupes de quartier

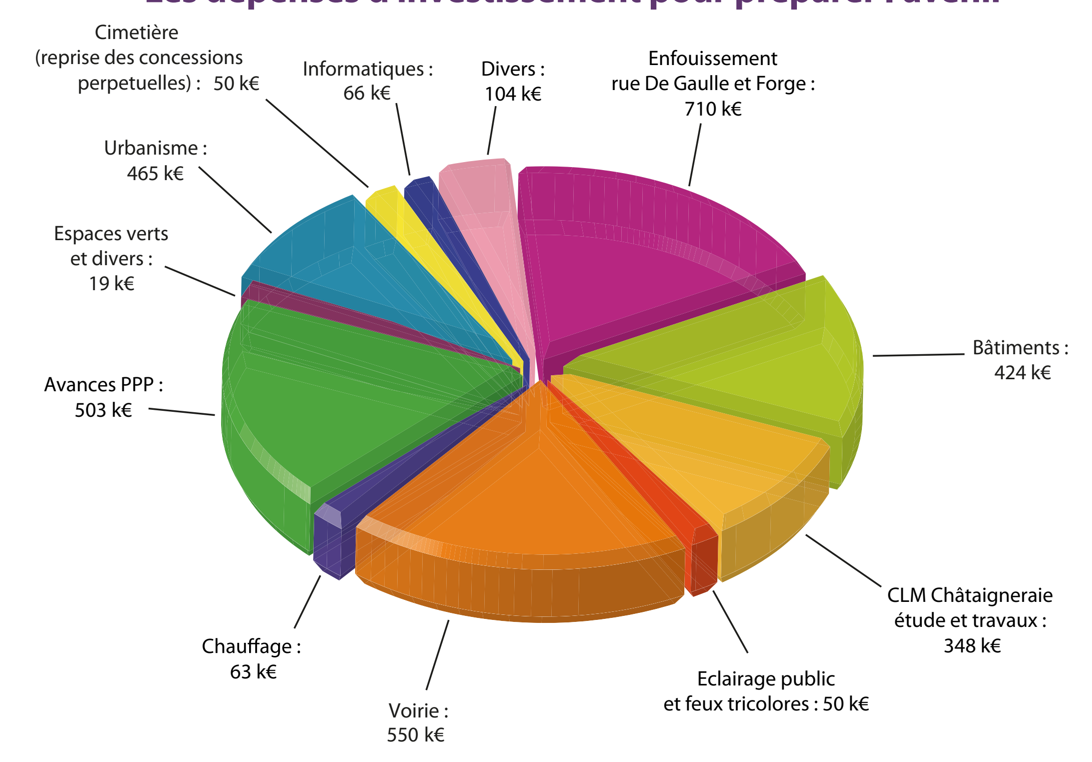
Ils vous représentent et font remonter les informations du quotidien de votre quartier. Vos contacts :
- Isabelle Aprile (La Plaine)
gqplaine@orange.fr
- Charles-Henri Dumont (Centre ville)
gqcentre@orange.fr
- Jean-Pierre Juillerat (Les Coteaux)
gqcoteaux@orange.fr
- Jean-Pierre Coutier (Les Tannières)
gqtannieres@orange.fr

Budget 2013 :
poursuivre l'action engagée

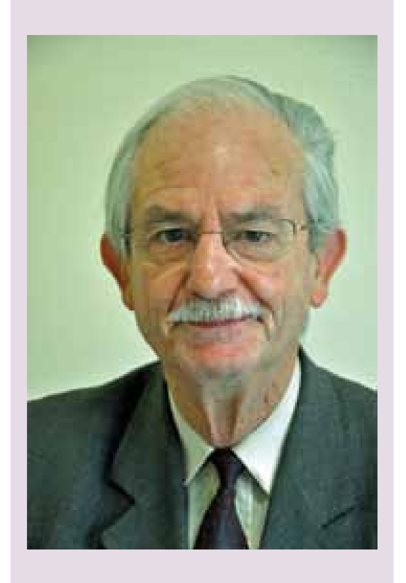
Pas de hausse des taux d'imposition, maîtrise des dépenses de fonctionnement, efforts pour des services municipaux efficaces et poursuite des investissements : le budget 2013 tient compte des réalités tout en préservant les actions d'intérêt public pour les Saint-Loupiens.

Respecter «la règle d'or» : le budget d'une commune doit être en équilibre (égalité des recettes et des dépenses) et le remboursement de la dette (capital et intérêts) ne doit pas être réalisé par un emprunt. Il est donc fondamental d'évaluer les recettes : les impôts et taxes, les dotations de l'état, les subventions spécifiques et les recettes des services payants. Il faut aussi fixer des plafonds de dépenses permettant d'atteindre l'équilibre en tenant compte des gains des nouveaux contrats, de l'évolution de prix, des améliorations de fonctionnement et de l'évaluation de chaque investissement. L'élaboration du budget pour une ville comme Saint-Leu-la-Forêt est d'autant plus complexe que les dotations de l'état ne cessent de diminuer. Comme le souligne Sébastien Meurant , maire de Saint-Leu-la-Forêt ***«En quatre ans, la ville a réussi à casser la spirale de la dette sans que les Saint-Loupiens soient davantage mis à contribution dans une période difficile».*** La non-augmentation des taux d'impôts communaux (représentant 53% des recettes) voulue par la majorité municipale depuis 5 ans trouve en ce temps de crise une légitimité toute particulière. Quant aux recettes liées aux dotations d'état, à celles de Val et Forêt et aux droits de mutations (soit 29%), la ville est tributaire de contributions qu'elles ne maîtrisent pas. Avec ces contraintes qui pèsent sur ces recettes, **la ville a choisi de maîtriser ses dépenses : par des appels d'offre mieux ciblés pour les contrats de service arrivés à échéance et par l'optimisation de l'organisation des services.** Le budget 2013 privilégie donc l'idée d'un service public efficace et moderne. C'est dans cet esprit que le site internet de la ville et l'espace famille ont été modernisés au bénéfice des Saint-Loupiens. Des Saint-Loupiens qui noteront que les investissements liés aux travaux de voirie et principalement au PPP (Partenariat Public Privé) se traduisent dans les faits par des routes remises à neuf !

Les dépenses d'investissement pour préparer l'avenir







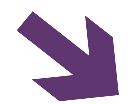
«Les objectifs financiers du mandat sont maintenus : diminuer la dette et la restructurer afin d'investir dans des projets d'envergure.
Pour cela nous avons négocié la transformation d'un des prêts toxiques en prêt à taux fixe de 2,93 % pour les 11 ans qui restent. Nous avons aussi recherché des économies dans les dépenses courantes par une meilleure organisation.
En ces temps difficiles, nous avons diminué la dette par habitant, nous avons mis l'accent sur la maîtrise des dépenses. Dans cet esprit, les effectifs de la commune ont été stabilisés, ce qui permet de contenir durablement le coût de la masse salariale. »

Francis Barrier
Adjoint au maire
en charge des Finances

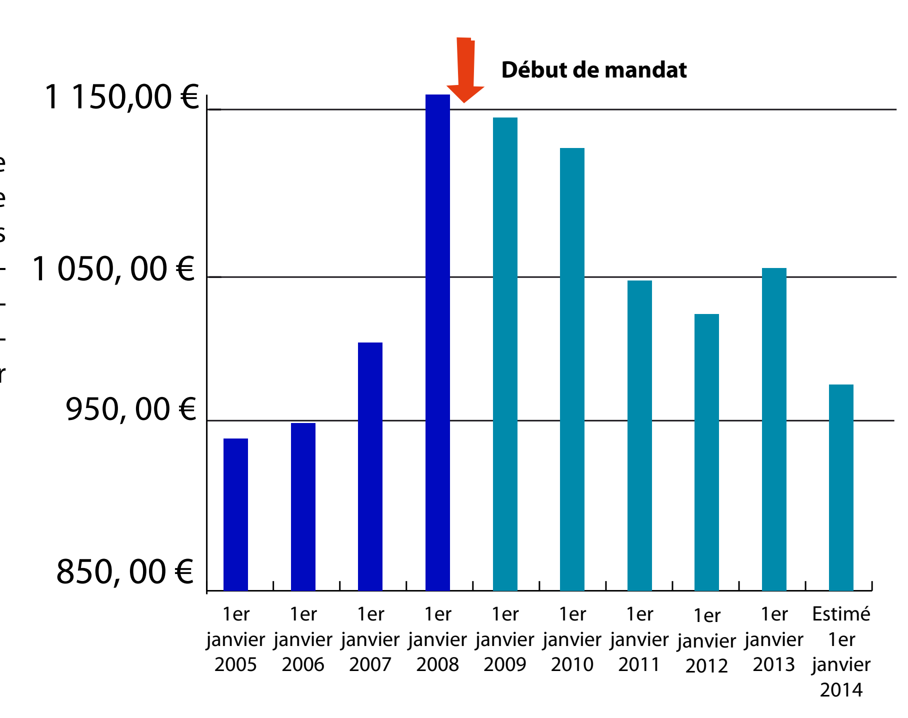
La spirale de la dette enrayée

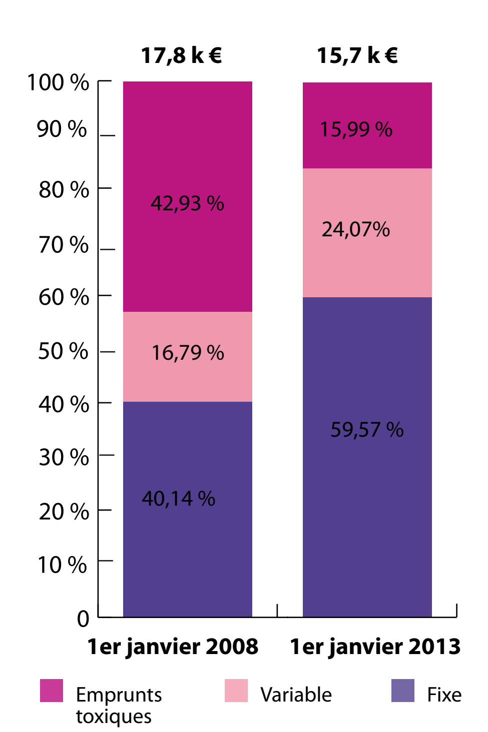
Pour préserver l'équilibre budgétaire à long terme de Saint-Leu-la-Forêt et de ses habitants la ville a dû dégager de nouveaux moyens d'investissement.

En cinq ans la dette par habitant a considérablement diminué



Se donner des perspectives d'avenir implique de réduire la dette. Depuis 2008, l'encours de la dette du budget ville a diminué. Un effort constant et significatif qui n'a pas empêché une dynamique d'investissement. La modernisation des services publics, l'amélioration des équipements publics et la rénovation des infrastructures routières réalisées avec le PPP sont des actions animées par la responsabilité des élus et portées par l'intérêt général.







Une baisse significative de la part des emprunts toxiques dans la dette

Saint-Leu-la-Forêt a diminué la part de l'emprunt toxique dans sa dette quasiment par trois. Deux emprunts contractés par l'ancienne municipalité sur le budget ville en mai 2007 sont de nature toxique. En ayant été d'emblée réactive, la municipalité a évité l'aggravation d'une situation qui pouvait peser lourdement et durablement sur le budget de la commune. La part de ces emprunts structurés a été renégociée alors que la marge de manœuvre était réduite. L'ensemble de ces efforts a déjà permis de faire passer la part des emprunts toxiques dans la dette saint-loupienne de 43 % à 16 %. A noter que la ville fait partie des communes qui ont assigné la banque en justice afin de faire annuler le contrat de prêt toxique.

2013 : ce que représentent 100 € dans le budget

Recettes



- Impôts locaux : 52,75 €
- Dotation Etat : 18,52 €
- Redevances des usagers des services : 9,14 €
- Subventions diverses : 6,41 €
- Dotation Val-et-Forêt : 5,40 €
- Droits de mutation : 5,08 €
- Autres : 2,70 €



Dépenses

- Education-Jeunesse : 21,08 €
- Administration générale : 30,80 €
- Aménagements urbains, voiries et espaces verts : 13,53 €
- Sports : 9,54 €
- Actions sociales (hors CCAS) : 6,61 €
- Petite enfance-Famille : 6,30 €
- Charges financières : 6,10 €
- Culture : 6,04 €

Jumelage :
Une délégation polonaise à Saint-Leu-la-Forêt

Le 15 février dernier une délégation polonaise de la ville de Narol avait fait le déplacement à Saint-Leu-la-Forêt. Une visite amicale et constructive qui augure du rapprochement probable des deux villes.



Le souhait de la commune d'acquérir l'auditorium de Wanda Landowska a amené ces derniers mois les élus saint-loupiens à rencontrer de nombreux représentants polonais en France. Wanda Landowska était d'origine polonaise et le projet d'envergure de la ville ne pouvait faire l'économie d'un appel à toutes les bonnes volontés et à tous les financements possibles. **Dans cet esprit, l'ambassadeur de Pologne s'est déplacé fin 2012 à l'occasion d'un concert de clavecin et depuis la commune a multiplié les contacts avec les autorités polonaises.** C'est ainsi que l'idée d'un jumelage avec une ville polonaise a germé et aujourd'hui Narol est selon toute vraisemblance la ville qui se jumellera avec Saint-Leu-la-Forêt dans les mois qui viennent. Sébastien Meurant, maire de Saint-Leu-la-Forêt, le conseil municipal et André Delort, président du comité de jumelage, ont accueilli : Stanisław Woś (maire de Narol), Krzysztof Szawara (président du conseil municipal), Władysław Kłosiewicz (professeur de Clavecin, Fondateur et Président du Conseil d'Administration de la Fondation Pro Academia Narolense) et Bogusław Kłosiewicz (avocat et membre de la Fondation Pro Academia Narolense).

Nouveauté : l'espace famille
pour se faciliter la vie

De chez vous, vous pouvez désormais accomplir facilement les démarches liées à vos enfants. Grâce à cet espace famille, les services municipaux sont à portée de main !

Les démarches concernant les enfants utilisant les services proposés par les directions des Affaires périscolaires et scolaires ont été repensées afin de vous simplifier la vie.
Dès le 18 mars 2013, la ville vous propose de vous familiariser et d'utiliser son espace famille pour accomplir vos démarches habituelles. Ainsi, le plus simplement du monde, **de chez vous à partir du site internet de la commune, vous pourrez :**

- **Réserver** les journées et demi-journées de vos enfants en accueil de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires ;
- **Payer** vos factures par carte bancaire en profitant du système de paiement actuellement le plus sécurisé (technologie 3DSecure) ;
- **Opter** pour la facture en ligne et recevoir ainsi vos factures par e-mail ;
- **Modifier** vos coordonnées ;
- **Obtenir** une simulation de votre quotient familial. ;
- **Recevoir des informations par SMS** sur la vie scolaire et périscolaire.

Facile !

Pour utiliser l'espace famille, rien de plus simple ! Munissez-vous du code famille et de votre mot de passe indiqué dans le courrier que vous aurez préalablement reçu (courrier envoyé début mars 2013) ou référencé sur certaines factures, puis renseignez les champs afin d'accéder à votre compte. **Si vous n'avez pas ces codes, contactez la direction des Affaires périscolaires.**
Si vous rencontrez des difficultés, le service vous aidera à mieux maîtriser ce nouvel outil.
Un mode d'emploi est adressé à chaque famille dont les enfants sont inscrits aux activités péri et extrascolaires afin d'aider à la prise en main de ce nouvel outil.

Pratique !

Outre les activités liées à votre famille, cet espace vous permettra d'accéder à des informations spécifiques aux activités fréquentées par vos enfants (ex : accès limité aux inscrits pour récupérer les photos d'un mini-séjour). Également pourvu d'une plateforme de diffusion, l'espace famille permettra aux directions des Affaires périscolaires et scolaires de vous tenir informés des événements et de l'actualité.



Des données confidentielles

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant. Les **données** contenues dans le portail sont confidentielles et sont uniquement utilisées dans le cadre des activités pour lesquelles vous **donnez** ces informations.



En Bref

Fermeture exceptionnelle

Le 10 mai prochain, les écoles et les accueils de loisirs seront exceptionnellement fermés. En contrepartie, ces derniers seront ouverts le mercredi 22 mai (jour de rattrapage).

Inscriptions

Vous avez jusqu'au 6 avril (vacances de printemps) et jusqu'au 31 mai (vacances d'été) pour préinscrire vos enfants aux activités proposées par les accueils de loisirs.

Ticket CESU Préfinancé

Suite à une délibération du Conseil Municipal en date du 6 février 2013, vous pourrez à compter du 1er avril utiliser le Ticket CESU Préfinancé pour vous acquitter des accueils pré et postscolaires ainsi que des mercredis et vacances scolaires en accueil de loisirs uniquement pour les enfants de moins de 6 ans.

Saint-Leu-la-Forêt avance

Chantiers, travaux, projets : retour sur les principales actions en cours.





Travaux voirie-assainissement

Secteur Claies/Chauvry :

- Finalisation des travaux chemin des Claies Ouest,
- Poursuite des travaux chemin des Claies Est,
- Démarrage des travaux rue de Chauvry, entre le chemin des Claies et la rue de la marée,
- Fin des travaux de Véolia au bas de la rue de Chauvry.

Secteur De Gaulle/Forge :

- Finalisation des travaux rue du Général De Gaulle, entre la rue de paris et la rue de la Forge,
- Début de travaux entre la rue de la Forge et l'avenue de la Gare





Travaux rue Pasteur

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (France Télécom, EDF et nouvel éclairage public) pris en charge par la ville sont terminés et ceux de réfection de la voirie, pris en charge par Val-et-Forêt, s'achèveront mi-mars.

Bassin de rétention

Rue de Montlignon, rue Notre Dame de Cléry et sente des Gaudrons, les travaux se poursuivent pour **la mise en place d'un bassin de rétention, ouvrage de régulation qui préservera des inondations**, qui évitera un reflux trop important rue Edith Cavell. Les éléments constitutifs du bassin seront installés en mars.

Fontaine du moissonneur

Avant que les travaux PPP commencent en haut de la rue de la Forge et le long de la place de la Forge, au tout début du printemps, la statue du moissonneur et du bassin de la fontaine vont faire peau neuve avec des travaux de peinture.

Sont prévus également des travaux d'étanchéité du bassin et la réparation du bras abimé du moissonneur.

L'installation du nouveau système d'amorçage automatique du réseau d'eau de source permettra d'alimenter l'ensemble des fontaines de la ville : place de la Forge, rue de Saint-Prix/rue du Château et bassin du charme au Loup.



Accès personnes handicapées

Saint-Leu-la-Forêt, classée 4e du Val d'Oise en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, a décidé de participer à un concours pour obtenir un label «innovation accessibilité handicapé». Le thème retenu par la ville est lié à l'accès aux loisirs sportifs avec les aménagements récents pour accéder aux courts de Tennis de la Châtaigneraie et l'acquisition du fauteuil-piscine pour favoriser l'accès des personnes handicapées à la piscine municipale.



L'eau du stade

La remise en état du forage du stade municipal va permettre un arrosage conforme aux exigences de développement durable. Le forage permet d'utiliser les eaux qui viennent du sol et non du réseau d'eaux potables de la ville.



Après le dégel

Après un hiver particulièrement virulent de nombreuses chaussées ont souffert des intempéries. De nombreux trous se sont formés et certaines routes sont tellement accidentées que la circulation est rendue difficile. Des travaux pour la rénovation des bandes de roulement seront effectués.

140 logements pour tous à venir

Parc privé ou public, plusieurs chantiers sont en cours et dans quelques semaines, d'autres réalisations d'envergure seront :

- 69/71, chemin d'Apollon : 2 pavilllons de 5 logements livrés au premier semestre 2014,
- 53, rue Edith Cavell/88, rue de Montlignon : 2 pavilllons de 5 logements livrés au second semestre 2014,
- 29, rue Maurice Berteaux : 15 logements livrés au second semestre 2014,
- 72/78, rue du Général de Gaulle/ 43 avenue de la Gare : 41 logements livrés en 2015,
- 16, rue de Boissy : une soixantaine de logements livrés en 2015.



Chantier Edith Cavel rue Montlignon

Chantier chemin d'Apollon



Le geste écocitoyen

Saint-Leu-la-Forêt, ville exemplaire en matière de recyclage. La ville a décidé de vendre son matériel réformé aux enchères.

Matériel informatique, matériel de bricolage, mobilier (tables, chaises, évier en inox….) : la ville de Saint-Leu-la-Forêt vient d'adhérer à une plate-forme de vente aux enchères en ligne (webencheres.com). L'objectif est de vendre du matériel dont elle n'a plus l'utilité tandis que les acheteurs (allant du simple particulier aux collectivités en passant par des professionnels) profitent de matériels, certes usés, mais de bonne qualité et à moindre coût. Il s'agit également d'une démarche de développement durable, qui permet de recycler du matériel encore utilisable et de réduire les déchets. Seules les collectivités peuvent vendre, et tout le monde peut acheter.

Il suffit de se connecter au site de la ville qui possède un lien vers celui des enchères. Les produits s'affichent. Il n'y a plus qu'à s'inscrire et enchérir. Les prix de départ des articles sont fixés par la collectivité et dépendent principalement du prix d'achat de l'époque, de la décote et surtout de l'état.

Pour consulter les enchères de la ville, rendez-vous sur le **www.saint-leu-la-foret.fr.**

Le retour du printemps

Le 20 mars, dans l'élan des bourgeons, le service des espaces verts de la ville sonnera le changement de saison à renfort de fleurs, couleurs et senteurs.

Quand le printemps revient, revivent les parterres, les 165 suspensions, les 60 jardinières sur barrière… Saint-Leu-la-Forêt retrouve alors un embellissement de saison que chacun peut mesurer lors de ses promenades en ville. Cette année, la tendance se résume à simplicité et raffinement. Simplicité avec le grand retour du géranium et des entrées de ville qui verront s'accentuer leur caractère champêtre. Raffinement avec 21 plantes à dominante jaune et rose qui rivaliseront de délicates intentions avec des surfinias, des sunpatiens et des bidens... Les 400m² de tapis de fleurissement dans toute la ville seront installés début mai. Des tapis 100 % biodégradables. Dès qu'ils sont installés, ils sont recouverts d'écorce de pins qui a pour qualité de maintenir l'humidité. **Résultat, on arrose moitié moins qu'en 2008. En quantité d'eau journalière utilisée, le service des espaces verts est passé de 6000 litres d'eau à 3000 litres. Une économie impressionnante ! La démarche durable de la ville s'est intensifiée ces dernières années. À l'image de la multiplication des plantes vivaces récupérées sur les vieux tapis et intégrées sur d'autres sites**. La vivace, c'est la plante idéale, celle qui s'installe durablement au gré des saisons et qu'on ne jette plus au bout de six mois. C'est ainsi que cosmos, fenouil, pennisetum, rudbckia, verveine sont de retour sur un air d'autrefois.





Brocante de la Plaine : inscrivez-vous !

La traditionnelle brocante de la plaine qui a lieu d'habitude à l'Ascension se déroulera exceptionnellement cette année le lundi de Pentecôte : le 20 mai. Celles et ceux qui souhaitent s'inscrire pour tenir un stand peuvent télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la ville : **www.saint-leu-la-foret.fr**

Rens. :
Les Vitrines saint-loupiennes et Syndicat d'initiative :
13, rue du Général Leclerc - 01 39 95 63 04



Des sacs gratuits
pour vos déchets verts

Des arbres à tailler, des fleurs à planter, des mauvaises herbes à arracher… Ne manquez pas de retirer les sacs à végétaux qui vous attendent aux services techniques.

Gazon, feuillages, branchages : avec les beaux jours et le retour à la vie des jardins, les déchets verts se multiplient et vous avez invariablement besoin des fameux sacs en papier !
Dans le cadre de la collecte des déchets verts par le syndicat Tri-Action, la Communauté d'agglomération Val-et-Forêt et la ville de Saint-Leu-la-Forêt mettent une nouvelle fois en place une distribution gratuite de sacs pour les habitants, durant un mois. Cette année, elle aura lieu **du 18 mars au 20 avril** dans la cour des services techniques municipaux.
Attention ! Une pièce d'identité vous sera demandée pour retirer les sacs et aucune distribution ne sera faite en dehors de cette période.
Ces sacs à déchets verts sont réservés aux Saint-Loupiens ayant un jardin. Les riverains concernés ont reçu courant février une information dans leur boîte aux lettres.
Ces sacs en papier de 100 litres doivent contenir uniquement des déchets verts et devront être déposés devant les habitations, sur la voie publique, à partir de 20h, la veille du ramassage par le syndicat Tri-Action.

Dans le cadre de la collecte de vos déchets verts par le syndicat Tri Action, Val-et-Forêt met gratuitement à votre disposition des sacs.

Distribution gratuite de **sacs** pour les **déchets verts** pour les Saint-Loupiens



Venez chercher vos sacs à déchets verts entre le 18 mars et le 20 avril 2013 inclus

Attention : aucune distribution ne sera faite en-dehors de ces dates

Les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30
et les samedis de 9h à 13h.

Aux services techniques municipaux de Saint-Leu-la-Forêt
10, rue Émile Aimond - Tél. : 01 30 40 22 00






Distribution gratuite des sacs aux Saint-Loupiens du 18 mars au 20 avril inclus
aux Services Technique municipaux de Saint-Leu-la-Forêt
10, rue Emile Aimond - Tél. : 01 30 40 22 00
les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 13h.

Règles de bon voisinage : élagage des branches

Le droit d'exiger de votre voisin l'élagage des branches qui dépassent chez vous vaut quelle que soit l'espèce de l'arbre en cause, qu'il s'agisse d'un chêne bicentenaire de grande envergure ou d'un petit arbuste.
Attention, vous n'avez pas le droit de couper vous-même les branches d'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain car elles sont sa propriété. Vous pouvez seulement l'obliger à les couper. En revanche, s'il ne s'agit que de racines ou de brindilles avançant sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. Dans le cas où votre voisin n'exécute pas son obligation d'élagage, il est possible de porter le litige devant le juge d'instance.
Celui-ci peut alors ordonner l'élagage de l'arbre, même si votre voisin a respecté les distances légales d'implantation.

Infos pratiques

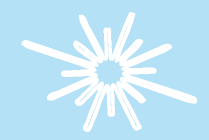
Vous pouvez également transporter vos déchets verts à la déchetterie de Bessancourt (route de Pierrelaye, CD 191) ouverte tous les jours de 10h à 18h, et jusqu'à 20h d'avril à fin septembre.

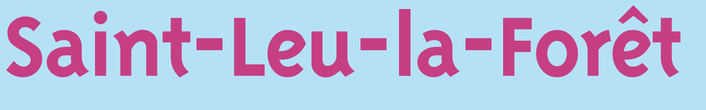
La collecte des végétaux «en porte à porte», aura lieu tous les lundis du 2 avril au 9 décembre 2013 inclus. Ces déchets doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20h la veille du jour du ramassage dans des poubelles rondes d'environ 70 l sans roulettes ni couvercle, en fagot inférieur à 1 m de long correctement ficelé ou dans des sacs en papier TRI ACTION.

Rens. : 0800 511 202 (Numéro vert)

Que deviennent nos déchets ?

Le samedi 6 avril, le centre de traitement de déchets de saint-Ouen l'Aumône, «Auror'environnement», ouvre gratuitement ses portes au grand public.
Dès 9h des visites guidées seront organisées pour découvrir le devenir de nos déchets : incinérateur, centre de tri et plateforme de compostage.
De nombreux stands d'informations et d'animations, seront présents pour vous sensibiliser sur la réduction des déchets.
Ren. : 01 34 18 30 12 (Tri-action)





Saint-Leu-la-Forêt
Ville Amie des Enfants



Depuis le 23 février, Saint-Leu-la-Forêt est la 4e ville du Val d'Oise à rejoindre officiellement le réseau Unicef «Ville Amie des Enfants» regroupant plus de 800 communes dans le monde. Ainsi, la ville choisit de s'engager au service des enfants et des jeunes dans l'esprit de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



Le label Ville Amie des Enfants garantit aux jeunes Saint-Loupiens la prise en compte de leur bien-être et de leur qualité de vie. La démarche éducative de la Ville prend en compte l'accès à l'éducation, la santé, la protection, la culture et les loisirs. Les objectifs de cet engagement incluent la participation et l'écoute des enfants et des jeunes, la connaissance de leurs droits, la sensibilisation et la participation à une solidarité internationale. Grâce à une approche transversale de l'enfance, les services municipaux sont tous concernés par l'enfant qui est alors considéré comme usager et utilisateur de la ville, de sa ville, dans son ensemble.

La signature de la charte Villes Amies des Enfants engage la ville sur les 9 points suivants.

- **Créer** et faire vivre une animation transversale dans la ville, en faisant de la mairie le point de convergence des initiatives et de diffusion de l'information sur les actions et projets en faveur des enfants et des jeunes.
- **Développer** la participation et l'écoute des enfants sur les sujets qui les concernent.
- **Prendre en compte** l'effet des actions et projets de la ville sur les enfants dans toute prise de décision les concernant, en s'inspirant du principe de protection de l'objectif d'épanouissement des enfants.
- **Établir** un rapport régulier sur la situation des enfants dans la ville pour mesurer l'impact des actions mises en œuvre.
- **Évaluer** l'effort financier consacré aux enfants pour optimiser le budget qui leur est dédié.
- **Veiller** au respect des principes généraux qui fondent la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant, en étant vigilant sur la non discrimination et sur le respect de leur intégrité.
- **Mettre en œuvre** un programme local pour les droits des enfants pour qu'ils s'inscrivent dans leur vie quotidienne et leur environnement.
- **Œuvrer** pour que les droits des enfants soient connus de tous, partagés et assumés par chacun.
- **Soutenir** les actions de plaidoyer pour la cause des enfants. Au centre de la vie collective, la ville peut jouer un rôle essentiel pour faciliter la mission des différents acteurs de la vie publique engagés dans cette démarche (institutions, associations, CCAS, accueils de loisirs…).







Brèves

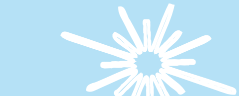
Grande chasse aux œufs 2013

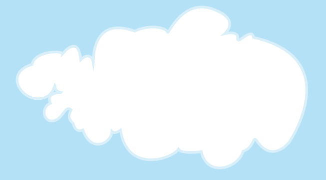
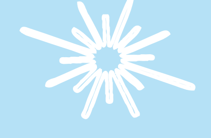
Organisée avec le concours des groupes de quartier, la grande chasse aux œufs se déroulera cette année le dimanche de Pâques **31 mars,** à la Châtaigneraie.
Départ de la chasse à 16h.
Remise des sacs de ramassage à partir de 15h30.
Renseignements : 01 30 40 22 03 (Direction de la petite enfance et de la famille)

Info RAM

Dans le cadre de l'information aux familles et de l'aide à la professionnalisation des assistantes maternelles, le Relais Assistantes Maternelles (RAM), organise une réunion-débat sur le thème «Contrat de travail / Congés payés / Fin de contrat».
Parents employeurs et assistantes maternelles sont cordialement invités à participer à cette rencontre qui sera animée par une spécialiste en droit social :
Mardi 23 avril de 20h à 22h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs 15, avenue des Diablots.
Renseignements : 06 07 29 87 10








7 points clés pour les enfants

La convention internationale des Droits de l'enfant répartie en cinquante-quatre articles proclame clairement que l'enfant est une personne qui mérite le respect, l'écoute, l'attention, la protection et le droit d'expression comme n'importe quel autre humain de la planète.



Article 1. Tu as le droit d'être nourri, soigné et aimé.

Pour que tu puisses grandir et t'épanouir, il est indispensable que tu sois entouré de personnes qui préparent tes repas, te soignent quand tu es malade et te montrent qu'ils t'aiment. Parfois, ce sont d'autres parents que ceux qui t'ont donné la vie qui s'occupent de toi.

Article 2. Tu as le droit d'être respecté.

Tu as le droit à une vie privée que même tes parents et tes frères et sœurs doivent respecter. Personne n'a le droit de lire ton courrier ni de fouiller dans tes affaires sans ton autorisation. Personne n'a le droit de t'imposer des relations sexuelles. Les adultes qui s'en rendent coupables risquent de très lourdes peines. Tu as aussi le droit de choisir tes amis car tes sentiments doivent être respectés. Bien entendu, tu as le devoir de respecter la vie privée et les sentiments des autres.

Article 3. Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité.

Dès ta naissance, on doit te donner un nom et un prénom pour que tu puisses ensuite être vacciné, aller à l'école, avoir un passeport, etc. Pourtant, certains parents ne savent pas que c'est obligatoire. Ton passeport indique également ta nationalité. C'est important de la connaître pour que tu saches quel est le pays qui doit te protéger et envers lequel tu as le devoir de respecter les règles.

Article 4. Tu as le droit d'aller à l'école.

Apprendre à lire et à écrire est un privilège. Dans de nombreux pays, les gens sont trop pauvres pour envoyer leurs enfants à l'école. Quand on sait lire et écrire, on peut prendre sa vie en main : on peut apprendre un métier, s'informer, comprendre la société dans laquelle on vit. En France, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

Article 5. Tu as le droit de rêver, de rire et de jouer.

Certains adultes oublient parfois que les enfants ne sont pas des adultes. Tu as le droit de jouer, de rire et de rêver parce que tu es un enfant, que le jeu est indispensable à ta croissance. Ainsi tu seras, plus tard, un adulte épanoui et créatif.

Article 6. Tu as le droit de donner ton avis.

Tu as le droit de t'exprimer en classe, dans ta famille, dans des associations, mais aussi dans les procédures judiciaires qui te concernent directement. Par exemple, si tes parents divorcent ou se séparent, tu peux demander à être entendu par le juge. Tu peux aussi demander à avoir un avocat pour toi tout seul. Les adultes, eux, ont le devoir de t'écouter.

Article 7. Tu as droit à l'égalité, que tu sois fille ou garçon, handicapé ou non.

Chaque enfant est unique mais tous les enfants du monde ont les mêmes droits. Quels que soient ton âge, ton sexe, ta religion, la langue que tu parles, ou la couleur de ta peau, tu as le droit d'être aidé, protégé, éduqué. La Convention des droits de l'enfant s'applique à tous les enfants mineurs, c'est-à-dire en France, jusqu'à ce que tu aies dix-huit ans.

Séjours d'été et mini-séjours 2013

La ville présente depuis plusieurs années une gamme de séjours (6-11 ans) et de mini-séjours (6-13 ans) aux destinations diverses et activités multiples. Cette année, ce sont 20 places de séjours et 64 places de mini-séjours qui sont proposées aux jeunes saint-loupiens.

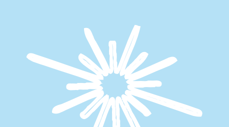
Côté séjours de vacances, le bassin d'Arcachon, la Haute-Savoie ou encore le Vercors sont les régions qui accueilleront les jeunes participants pour des activités à dominante sportive, gustative, de découverte, d'éveil…

Côté mini-séjours, le gîte équestre de la Tanière au Perchay, la ferme d'Ecancourt de Jouy-le-Moutier et le camp César de Nucourt raviront petits et grands autour d'activités liées à la découverte de l'environnement (rallye éco-geste, le monde des insectes, équitation, ateliers cuisine, cueillette, excursion nocturne…).

A noter que face au succès du mini-séjour proposé aux enfants de grande section maternelle l'an passé, ce dernier est rallongé d'une journée.

Les inscriptions se dérouleront le samedi 23 mars à partir de 9h à l'école Marcel Pagnol (2 rue Emile Bonnet).

Renseignements : 01 30 40 22 05 ou 22 25


Le casse-tête du budget : des astuces pour économiser

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous propose de participer à deux journées d'information et d'aide à la gestion de votre budget.



Quels sont les moyens de faire face au quotidien en dépensant moins ? Comment adopter des comportements malins et écologiques ? A ces questions pratiques qui peuvent se révéler vitales, le CCAS se propose de vous donner des débuts de réponses. Une consultante formatrice viendra à l'occasion de deux journées de formation apporter des solutions et des astuces essentielles : **le jeudi 16 mai et le lundi 3 juin.**

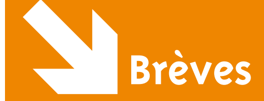
En période de crise, apprendre à équilibrer son budget, adopter des comportements favorisant la maîtrise des dépenses, savoir faire des économies devient une nécessité première. Un état d'esprit conjoncturel qui passe aujourd'hui par toute une série d'habitudes de consommation ou de manières de consommer, dont les effets ne se font pas attendre ! Alors n'hésitez pas à prendre part à ces deux journées d'échange pour bénéficier de précieux conseils !

Inscrivez-vous rapidement, car le nombre de places est limité.

Renseignements et inscriptions auprès d'Antonia Guerrero au 01 34 18 31 11
C.C.A.S. : 25, avenue de la Gare.

Des petits gestes aux grands effets

Avec de petits gestes comme utiliser des ampoules basse consommation, installer des multiprises avec interrupteur ou bien dégivrer régulièrement son frigo, on peut obtenir une réduction de 10 % de sa facture d'électricité. Même chose sur la consommation d'eau et l'énergie nécessaire pour la chauffer. En installant un «mousseur» sur son robinet – qui limite le débit d'eau et ne coûte que 4 à 5 € – on divise sa consommation d'eau par trois. Installé sur une douche, ce dispositif représente pour une famille de quatre personnes une économie annuelle de 197 € pour un investissement initial de 30 €. Pour certains travaux, comme ceux de rénovation thermique, il existe des dispositifs financiers incitatifs, tels que les crédits d'impôts développement durable et l'éco-prêt à taux zéro…
La conduite économique pour réduire sa consommation de carburant donc sa facture, la comparaison des prix grâce à Internet, la réparation de ses appareils électroménagers (www.commentreparer.com) sont d'autres manières de réconcilier écologie et économie.



Brèves

Seniors

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) propose des sorties qui permettent aux participants de découvrir des endroits rares et de passer ensemble du bon temps.
- Jeudi 28 mars : de Méru à Auvers-sur-Oise, couleurs d'artistes et reflets de nacre
- Jeudi 25 avril : Rouen
- Jeudi 30 mai : La fête du cochon grillé à Meaucé
- Jeudi 27 juin : Le Touquet Plage

Participation :
30 € par personne
Renseignements et Inscriptions auprès de Christelle Hermet au 01 34 18 31 10

L'épicerie solidaire a ouvert ses portes

L'épicerie solidaire, nouveau service social destiné aux Saint-Loupiens en situation de précarité financière est ouverte. Des produits de première nécessité sont collectés par le panier Saint-Loupien, association qui regroupe de nombreux bénévoles et des partenaires indispensables (Secours catholique, Société Saint-Vincent de Paul, CCAS et commerçants de Saint-Leu-la-Forêt). La distribution des produits alimentaires se fait dans les locaux de l'espace Claire Fontaine, 23 avenue de la Gare.
Les permanences ont lieu le mardi de 14h30 à 16h30 et le jeudi de 10h à 12h.

Rens. : 01 34 18 31 14



9e course des Coteaux
nouveau parcours, nouveaux défis !

Plus de 500 coureurs sont inscrits au départ de la désormais classique saint-loupienne avec une inconnue de taille : qui sera le premier vainqueur à passer les 10 km sous la barre des 30 minutes ?

C'est une course avec un nouveau parcours à laquelle prendront part les concurrents de la 9e course des Coteaux qui aura lieu le dimanche 24 mars. Les travaux de réhabilitation de la voirie rue de Chauvry ont, en effet, conduit les organisateurs à envisager un autre circuit avec des difficultés accrues puisque la montée en forêt relève par endroit, un dénivelé de 19 % ! Une montée qui se fera par la rue du Château et les coureurs gagneront directement la forêt par le chemin du Tour du Bois pour redescendre par l'allée Belle vue. Plus que jamais, le circuit de 10 km, qui part de la plaine pour les conduire à la limite de la forêt, est considéré comme redoutable et, il est probable qu'il donnera encore lieu à des moments vraiment spectaculaires. **Cette année des candidats de l'émission extrême Koh-Lanta prendront part à la course.** Gageons que cet événement sportif devenu un rendez-vous populaire saura une nouvelle fois attiser l'appétit des compétiteurs qui ne manqueront pas de provoquer le recordman des victoires, l'insaisissable Maxime Hamon.

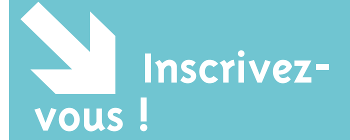


Programme :

9h30 : départ de la 1ère course des enfants (nés à partir de 2005)
9h40 : arrivée des premiers concurrents de la 1ère course des enfants
9h50 : départ de la 2e course des enfants
10h00 : arrivée des premiers concurrents de la 2e course des enfants
10h30 : départ de la course des adultes
11h05 : arrivée des premiers concurrents adultes
12h30 : arrivée des derniers concurrents adultes

Rens. (organisation course) :
01 61 35 12 33 - dcjs@saint-leu-la-foret.fr





Inscrivez-vous !



Vous souhaitez prendre part à la course des Coteaux, les inscriptions sont ouvertes ! La participation à la course est gratuite pour les enfants. Afin d'éviter une trop longue attente le jour J, inscrivez-vous dès à présent par correspondance en remplissant le bulletin de participation téléchargeable sur www.saint-leu-la-foret.fr.
Vous avez jusqu'au 15 mars inclus pour le renvoyer au service jeunesse et sports en mairie (52, rue du Général Leclerc - 95 320 Saint-Leu-la-Forêt).
N'oubliez pas d'accompagner votre bulletin d'inscription d'un chèque de 10 euros (droit d'inscription) libellé à l'ordre du trésor public.

Attention : ce droit d'inscription passera à 15 euros si vous vous inscrivez, sur place, le jour de la course.

Rens. : 01 30 40 22 35
sports@saint-leu-la-foret.fr

Vos rendez-vous exceptionnels

52e festival de jazz présenté par le jazz-Club de Saint-Leu



Un programme qui devrait faire le bonheur de tous les amateurs de Jazz : Eric Luter, digne fils de son père, qui rendra hommage au swing de la chanson française ainsi que Miss Lulu White Jazz Band (le meilleur du jazz New Orléans) et l'étonnant «Blue Serenaders» pour le wonderful tribute «A smile to Bessie Smith».
À noter dans le spectacle, la présence de la jeune formation saint-loupienne «Full Swing».
Samedi 23 mars - 20h à la Croix blanche
Rés. : la Fontaine aux Pralines - 41, rue du Général Leclerc
Rens. : 01 30 40 88 50

Le printemps au féminin

Sur la lancée du 8 mars, journée internationale des femmes, la ville propose tout un mois dédié aux femmes.
Au programme : **une exposition** «Elles... autour de six femmes artistes» du 16 au 30 mars à la Maison consulaire, **une soirée bien-être à la piscine** le samedi 20 avril de 18h30 à 21h30 **et un film «La source des femmes»** de Radu Mihaileanu projeté le 24 mars à la Croix blanche à 16h30.

Du 8 mars au 22 avril (programme détaillé disponible dans les équipements publics à partir du 8 mars).

Rens : 01 30 40 22 88



4e festival Arts et Swing présenté par Graines de Swing

Depuis sa création en 2010, le festival Arts et Swing rassemble chaque année de plus en plus d'amateurs attachés à cette formule originale rassemblant musique jazz, danse et arts plastiques, de midi à minuit. 12 heures d'une passion partagée. Les artistes locaux amateurs, les professionnels et le public sont réunis pour un moment de convivialité. La formule «cabaret» permet au public d'écouter la musique, de découvrir les œuvres des artistes plastiques et de danse autour d'un verre et d'un repas. Cette année, le célèbre guitariste de jazz manouche Samy Daussat clôturera ce 4e festival, après le passage de 10 groupes amateurs et semi professionnels locaux (du jazz vocal au groove et rythme and blues, en passant par le groupe des organisateurs QPR Swing, et la classe de jazz de l'école de musique de Saint-Leu-la-Forêt).
Côté expositions, cette année un atelier pédagogique de luthier spécialisé dans la fabrication de guitares manouche et de très belles photos d'artistes jazz de la région, des peintures et sculptures autour du swing.
Samedi 6 avril - de 12h à minuit à la Croix blanche



Journée impériale

Le 23 mars, l'association Saint-Leu Terre d'Empire chère à Guy Barat rendra hommage à la maréchale Ney qui repose ainsi que ses deux sœurs dans la chapelle latérale face à la sacristie. Au programme :
- Bénédiction le matin en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles à la mémoire de la Maréchale Ney.
- Projection à Claire Fontaine de photos prises lors de l'exposition «Des Aigles et des Hommes» qui a eu lieu au château de Vincennes et à14h30, dépôt d'une gerbe, au cimetière de Taverny, sur la tombe de Fantin des Odoards, général d'Empire et dont une rue de notre ville porte le nom.
-17h conférence sur le Maréchal Michel Ney «Le brave des braves» par Michel Pierre conférencier et membre des Amis de la Conservation des Monuments Napoléoniens à Claire Fontaine.
Rens. : www.saintleuterredempire.com

Exposition

«3e journée du modélisme naval»
Proposée par le Club de modélisme de Saint-Leu-la-Forêt
Dimanche 3 mars de 10 à 12 h et de 14h à 17h - Piscine municipale
Démonstrations avec école de pilotage pour initiation
Entrée libre

Musique

«52e festival de jazz»
Samedi 23 mars à 20h30
Croix blanche
avec Eric Luter, Blue serenaders et Miss Lulu White Jazz Band
Billetterie : la Fontaine aux pralines
Rens. : 01 30 40 88 50

«Concert d'oiseaux»
Proposé par L'Ecole de musique
Samedi 30 mars à 20h
Croix blanche
Les oiseaux dans le répertoire classique
Entrée libre
Rens. : 01 39 95 21 22

«4e festival Arts et Swing»
Samedi 6 avril de 12h à minuit
Croix blanche
Invité exceptionnel : Samy Daussat
Entrée libre
Rens. : grainesdeswing.free.fr

«Célébrer la sortie de l'hiver»
Proposé par la paroisse
Dimanche 7 avril à 17h
Eglise Saint-Leu/Saint-Gilles
Participation libre

«Que le spectacle commence»
Proposé par L'Ecole de musique
Samedi 20 avril à 20h30
Croix blanche
Un spectacle qui relève d'un travail en collaboration avec des musiciens professionnels et divers ensembles d'élèves de l'école de musique autour des musiques de film
Entrée libre
Rens. : 01 39 95 21 22

Cinéma

avec le Groupe Culture Jeune

«La source des femmes»
Film de Radu Mihaileanu
Dimanche 24 mars à 16h30
Croix blanche
A partir de 10 ans

«Hook ou la revanche du capitaine Crochet»
Film de Steven Spielberg
Dimanche 14 avril à 16h
Croix blanche
A partir de 7 ans

Entrée gratuite sans réservation
Rens. : 01 61 35 12 34

Conférence*

«Le symbolisme dans la peinture du 19e siècle»
Par Vincent Blanchard
Samedi 2 mars à 17h

«La diplomatie vaticane entre les deux guerre»
Par Francis Latour
Samedi 6 avril à 17h

«Le monde du tennis»
Par Patrick Flodrops
Samedi 20 avril à 17h

* Conférences proposées à Claire Fontaine par les Amis de la médiathèque

Lecture publique

de la médiathèque G. Pompidou

L'Heure du conte pour les 6 à 10 ans
Mardis 26 mars et 16 avril à 17h30

L'Heure du conte pour les 3 à 5 ans
Mercredis 27 mars et 24 avril à 10h30
Gratuit sur réservation au 01 34 18 36 80

Clubs lecture (pour les adultes)
Jeudis 21 mars et 18 avril à 18h

«Viens jouer à la médiathèque»
par l'association À vos jeux
Samedi 23 mars de 14h30 à 16h30
Après-midi jeux de société
A partir de 6 ans
Rens. : 01 34 18 36 80

Spectacle

«Journée insertion nouvelle génération»
Samedi 16 mars de 15h à 23h
Croix blanche
L'association Bissocnous organise sur la scène de la Croix blanche une journée insertion nouvelle génération avec la participation exceptionnelle de Passi (collectif Bissonabisso) et Dans l'Kartier et en avant-première des artistes comme Biga T, Brax officiel, Chalele, Clo-Clo l'empereur, Emy, Felix Tchicaya, Lucianna, Lydia, Mac'n'Blue, Madin'Kera, La Squadra, Two Kingz ; You2S… Également du Stand up avec Sisko et un défilé de mode, des ateliers d'art culinaire, des ateliers modes et beauté, des expositions…
Tarifs :
Prévente : 10 euros
Sur place : 15 euros - 5 euros (enfants de - de 12 ans)
Réservation/infoline : 06 18 76 29 02 - 06 34 32 09 56 - 06 99 43 17 10



«Bal country line dance»
Dimanche 17 mars à partir de 13h30
Croix blanche
Proposé par la MLC
Tarif :
12 € (sur place)
10 € (prévente)
Rens. :
01 39 95 59 61

«J'aime Saint-Leu»

LE POUVOIR D'AGIR

Après les premières années consacrées à casser la spirale de la dette et redresser les finances sans augmenter nos impôts ; Saint-Leu-la-Forêt est :
- la 4e ville du Val d'Oise à obtenir le label **Ville Amie des Enfants** par l'UNICEF,
- la 4e ville du Val d'Oise **en matière d'accessibilité,** classement réalisé par l'APF (Association des Paralysés de France). Nous étions 22e ! Avec tous les travaux en cours et les projets, nous allons progresser,
- **Ville Impériale** avec Rueil-Malmaison, St Cloud, Compiègne et Fontainebleau,
- la 1ère ville à avoir fait une **analyse énergétique** de tous ses bâtiments,
- le Maire est qualifié de **«maire économe»** avec 16/20 par le site contribuables associés,
- les performances financières de la ville sont **meilleures** que les villes de même strate.

Mois, après mois, les réalisations entreprises sous l'égide d'un maire entreprenant et dévoué à la ville s'allongent.
Entendu au conseil municipal
«je ne voterai pas le budget parce que c'est le vôtre»,
«Il n'y a rien de prévu dans votre budget pour 2013».
Vivent-ils dans notre ville ?
A l'image d'un gouvernement omnipotent mais impuissant, l'opposition socialiste et ses affidés continuent d'accabler les saint-loupiens de leur propagande mensongère.
Nous pouvons nous interroger sur la crédibilité de ces personnes qui donnent des leçons de morale mais oublient trop souvent dans leur comportement les règles élémentaires de politesse et de savoir vivre. Après cinq années ils ont choisi comme attitude la critique systématique et l'invective pour faire avancer leur cause. C'est un choix qui discrédite un peu plus ces «conseillers politiques» professionnels de la politique politicienne et traduit leur mépris des citoyens.
NOS VALEURS : être au service des Saint-Loupiens
Etre élu municipal est une noble mission. Une tâche exaltante, prenante et complexe, un engagement au service des autres qui n'est pas simple mais qui permet d'agir et d'être dans le réel. Ecole après école, route après route, nous avançons sur la voie de l'enrichissement et de l'embellissement de notre patrimoine collectif. C'est ces missions que notre liste poursuit avec constance et avec pour feuille de route notre programme électoral de 2008. Le maire a la volonté avec notre équipe d'agir pour tous et pour tous les quartiers pour améliorer notre cadre de vie et le service public dans notre ville.
Fidèlement à vous.

L'équipe J'aime Saint-Leu
www.jaimesaintleu.fr

«Saint-Leu Village»

Réforme des rythmes scolaires: un problème pour les familles

Quand le ministre a lancé sa réforme des rythmes scolaires, il ne pensait sans doute pas provoquer un tel front du refus des professeurs des écoles et des familles. L'idée en soi n'est pas inintéressante car les parents et les enseignants cherchent toujours à parfaire l'éducation des enfants et les conditions de l'apprentissage. Mais la réforme a été décrétée sans tenir compte de la vie des familles. Car les résistances au projet viennent principalement de celles-ci pour l'organisation du quotidien. Depuis des années que les 4 jours ont été adoptés, les femmes ont le plus souvent modulé leurs horaires de travail pour consacrer le mercredi à leur enfants. Les RTT ont permis à nombre de familles monoparentales de partager la garde des enfants, le mercredi étant au centre de leur organisation. La semaine des 4 jours 1/2 révolutionne celle-ci sans apporter de réponses pratiques. Car autre point délicat. Pour quelles activités, les enfants vont-ils rester à l'école plus longtemps ? Des activités culturelles, est-il répondu, dessin, peinture, musique, sport, etc. Mais le financement de ces activités est-il prévu ? Si on compte sur les communes, le résultat risque d'être désolant. Subissant elles mêmes la crise et les restrictions budgétaires, elles n'ont à ce jour pas un euro pour financer les activités péri-scolaires. Alors, la semaine des 4,5 jours ne va-t-elle pas se transformer en garderie supplémentaire pour les enfants, sans aucun bénéfice culturel et des conditions de vie plus compliquées pour les familles ?
Le gouvernement doit donner les moyens aux communes pour qu'elles puissent respecter les services décrétés par la loi.

Elisabeth BOYER,
Jean-François REY,
Noëlle HERMET
Elus du groupe St Leu Village

«Saint-Leu Avenir»

Le logement, un sujet qui mérite mieux que des positions dogmatiques

Un certain nombre de Saint loupiens ont été destinataires d'un courrier du maire, très agressif à notre encontre, accompagné **d'une délibération incomplète** et utilisant l'attaque personnelle comme mode d'expression.
Ce sujet qui nous préoccupe tous, mérite mieux qu'une tentative de manipulation grotesque de la part du maire qui ne sert qu'à masquer son manque de volonté dans ce domaine.
Doit-on rappeler :
- qu'il a fait voter un PLU en 2011 qui favorise l'arrivée des promoteurs sans réflexion d'ensemble !
- qu'il faut que des Saint loupiens se mobilisent pour qu'il accepte de ne pas signer un permis de construire (celui de l'angle de la rue de la forge et de la rue du général de gaulle) et l'intervention du Préfet du Val d'Oise pour lui signifier que le permis de construire accordé à Bouygues en face de la gare n'est pas acceptable !!
- que le programme de 35 logements à loyer modérés construits le long de l'avenue des Diablots est un projet de l'ancienne municipalité sur lequel le maire actuel s'est abstenu !
- que son absence de volonté de construire des logements y compris sociaux place **la ville en situation de carence** aux yeux de l'Etat ! Ce qui engendre sur le budget 2013 **plus de 100 000 €** de pénalité pris sur le budget de fonctionnement.
- que notre mobilisation à l'été 2011 a permis de le faire reculer sur son projet de 600 logements avec Bouygues prévu dans la plaine !

C'est pourquoi nous réaffirmons notre engagement concernant le logement :
- Réviser l'actuel PLU
- Avoir une politique incitative de réhabilitation des logements dégradés
- Mettre en concurrence les promoteurs par le biais d'un concours
- Promouvoir des logements de petites tailles
- Et que chaque projet immobilier intègre l'impact sur la circulation, les écoles, les équipements, publics, les commerces

Eric DUBERTRAND, Christel LEROYER,
Nathalie BLANCHARD, Didier IMBERT
http://psstleulaforet.wordpress.com/

«Choisir Saint-Leu-la-Forêt»

A VENDRE !

Lors du conseil municipal du 6 février 2013, la majorité municipale a voté la vente d'une parcelle de 9037 m² chemin des Grandes Tannières, sans mise en concurrence préalable, en vue de la construction de logements dont les 3/4 en logements privés. Une fois de plus, cette vente est réalisée en dessous du prix des Domaines comme pour le terrain de la donation Macaigne chemin d'Apollon ou l'ancienne bibliothèque avenue de la gare.

Certes, il faut construire des logements, certes, il faut valoriser le patrimoine mais faut-il pour autant en oublier les règles fondamentales d'une bonne et rigoureuse gestion ? Faut-il pour autant céder au premier acheteur qui se présente et ainsi liquider notre patrimoine à bas prix ?

Pourquoi le terrain sur lequel la médiathèque est construite n'a-t-il pas été vendu à Val et Forêt comme cela aurait dû être fait puisque la médiathèque n'appartient pas à la ville mais à Val et Forêt ?
S'agit-il d'un oubli ? d'un don ? du fruit d'une négociation défavorable pour notre ville ?

Une bien curieuse manière de valoriser le patrimoine communal !

Monique BAQUIN
www.choisirstleulaforet.fr

Disparition d'Adrien Sudaka



Dernière figure saint-loupienne de la seconde guerre mondiale, Adrien Sudaka est mort 9 le février à presque 90 ans. Né à Alger, il est mobilisé à 18 ans en février 1943 dans l'armée régulière du Général Giraud. Après avoir passé 6 mois d'instruction dans une caserne de tirailleurs sénégalais, il fait le mur en juin 1943 pour rejoindre les Forces Françaises Libres du Général De Gaulle, comme aide mitrailleur dans la compagnie de commandement du régiment de marche du Tchad (RMT). *«Avec mes amis nous voulions libérer la France ! Le régime de Pétain qui était relayé par une partie de la France, ce n'était pas la France !»* Epris de justice et de liberté, cet humaniste, cet homme de bonne volonté reprit ses études de droit en 1945 et devint docteur en droit et Président de chambre.

Spécialités orientales



Un nouveau port d'attache pour les amateurs de couscous et de tagines. Le restaurant «Le Sud» a ouvert ses portes depuis peu et vous propose une cuisine ensoleillée pleine de saveurs douces et sucrées.

Le Sud - 68, rue du Gal Leclerc - 01 34 18 05 98 - 06 99 54 31 80

Bon Anniversaire

La Maison de la Plaine fête cette année ses 10 ans. Un anniversaire qui sera fêté tout le long de l'année avec deux manifestations qui feront date ! Le **samedi 27 avril** une grande soirée à la Croix blanche et, lors de la fête de quartier, en juin prochain. La Maison de la Plaine a depuis fin 2012 une nouvelle directrice, Cécile Sanchez, qui a remplacé Rémy Le Roy.



La fête des Voisins

Notez dès maintenant cette date : **le 31 mai 2013.** Vous pourrez participer à la Fête des Voisins dont les groupes de quartier sont les éminents partenaires. Dans une ambiance bon enfant chacun pourra aller à la rencontre de ses voisin. L'occasion de faire connaissance ou de rompre l'isolement des personnes seules.

La petite maison dans la verdure

Si les voyageurs qui souhaitent faire halte à Saint-Leu-la-Forêt ne trouvent pas encore d'hôtel, ils peuvent néanmoins trouver un gîte ravissant et accueillant. Guy et Christelle proposent un gîte de 30m² pour deux personnes dans un environnement (5 minutes à pied de la gare) vert et paisible.

Gîte «La glycine de Saint-Leu» – 09 50 63 97 17 - 06 99 01 25 30
laglycinedesaintleu@aliceadsl.fr

En voiture !

L'association Gym détente vous propose un grand rallye touristique automobile autour de Paris : un circuit d'une cinquantaine de kilomètres pour se balader et découvrir tout en prenant part à des jeux où les énigmes sont issues des paysages rencontrés.

Renseignements et inscriptions - Bureau de l'Etoile
Gymnase Jean Moulin
01 34 18 21 22 ou 06 70 72 70 03





État civil

Décès

- Roger CARADO- 6/12
- Simone AYOUN-DANVILLE veuve PIQUEREL - 21/12
- Jean Claude ALAVOINE - 24/12
- Colette LAFILLE veuve LIPPENS - 8/1
- Céline ROSSETTI - 13/1
- Claudette BATTEUX épouse PLOS - 15/1
- Madeleine BRETELLE - 18/1
- Roger WEILL - 20/1
- Abel PILLET - 21/1

Mariage

- Anne PRALUS et Laurent MEURGEY - 7/11
- Vanessa PINLET et Luc CAUDAN - 8/12
- Isabelle BARREIRO et Lionel MARTINS - 7/1
- Marine RODRIGUES et Oiael AMMAR - 12/1
- Laetitia COSSON et Nicolas BEAUFILS - 26/1
- Adeline LUXEY et Benjamin RENAUD - 9/2

Naissance

- Lou-Ann DUMAS - 25/11
- Lyhana CREANTOR - 27/12
- Alvin HUPPERT - 1/12
- Ifana LINGISI - 3/12
- Daéna VIRON - 11/12
- Nathan LOUBAKI - 12/12
- Loris DURAND COTTEN - 17/12
- Emma SCHNEIDER - 26/12
- Pierre BERTIN - 5/1
- Noah SARNA - 7/1
- Victor SCHERPEREEL - 17/1
- Noa LESTRIAT - 17/1
- Zoé GUIOT - 18/1
- Leya GRIGNON - 23/1

Nouveau site, nouveaux services !

Parce que les Saint-Loupiens le méritent bien, leur nouveau site internet fait la part belle aux informations pratiques au quotidien.

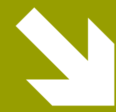
Un site pour une ville c'est essentiel ! Non seulement il s'agit d'une vitrine exceptionnelle qui valorise l'image de la commune et de ses attraits, mais en plus, le site doit être un espace de proximité pratique et facile d'accès pour les usagers saint-loupiens. Beau, clair, au contenu simplifié, le nouveau site de Saint-Leu-la-Forêt est à découvrir, toujours à la même adresse, www.saint-leu-la-foret.fr.
Un site plus convivial, plus agréable qui permettra, dans les mois qui viennent, aux entrepreneurs, commerçants et associations de remplir et mettre à jour directement les espaces qui leur sont réservés grâce à un code et un identifiant attribués par le service communication.
Les Saint-Loupiens retrouveront les informations quotidiennes avec un accès plus visible au portail famille, lui-même revisité (voir page 11), et auront plaisir à se familiariser avec leur espace privilégié de partages et d'échanges («Entre Saint-Loupiens»).
Vous naviguerez sur un site résolument moderne agréable et fonctionnel à l'image du calendrier qui vous permet de disposer immédiatement de l'agenda des manifestations au quotidien.

À noter dans cette nouvelle formule, l'installation de la page Facebook de la ville qui permettra à chacun de suivre les actualités municipales.

Le SMS utile

Désormais vous pouvez être prévenu par les services municipaux d'informations pratiques au quotidien : inscriptions accueil de loisirs, fermeture d'une rue pour travaux, intempéries sur la ville… Chacun peut désormais faire partie des heureux bénéficiaires de ce nouveau service SMS. Les inscriptions se font sur le site de la ville sur la colonne de droite.





En ligne de mire

- **Du 8 mars au 22 avril**
  Le printemps au féminin
- **19 mars**
  Assemblée consultative
  Groupe de quartier des Coteaux
  à la Maison pour Tous
- **21 mars**
  Assemblée consultative
  Groupe de quartier du centre-ville
  à la Croix blanche
- **23 mars**
  Festival du Jazz-Club
  à la Croix Blanche
- **24 mars**
  9e course des Coteaux
- **24 mars**
  Don de sang
  à l'espace Claire Fontaine
- **26 mars**
  Assemblée consultative
  Groupe de quartier des Tannières
  à la MLC
- **28 mars**
  Conseil municipal à la Croix blanche
- **30 mars**
  «Concert d'oiseaux»
  avec l'Ecole de Musique
- **31 mars**
  «Grande chasse aux oeufs»
  à la Châtaigneraie
- **2 avril**
  Assemblée consultative
  Groupe de quartier de la Plaine
  au restaurant scolaire Marie Curie
- **7 avril**
  Concert «Célébrer la sortie de l'hiver»
  à l'église Saint-Leu/Saint-Gilles
- **20 avril**
  «Que le spectacle commence !»
  avec l'Ecole de Musique

